



## Message du 1<sup>er</sup> Août 2014

« Au nom de Dieu Tout-Puissant! »

Vous le savez, ces mots figurent dans le préambule de la Constitution fédérale de la Suisse. Et la croix blanche sur le drapeau helvétique fait écho à cette formulation dans une tradition presque ininterrompue qui remonte à la fondation de la Confédération, autrement dit au Pacte de 1291. Toutefois ces mots surprennent à bien des égards, d'autant plus dans une société sécularisée, soucieuse de laïcité. C'est pourquoi j'aimerais m'arrêter quelques instants sur ce préambule moins pour en défendre la formulation que pour en souligner la symbolique.

Tout d'abord, pour éviter toute mécompréhension, permettez-moi de rappeler et d'insister sur le point suivant : cette invocation ne signifie pas du tout que l'Etat est chrétien. Si tel était le cas, il imposerait une confession de foi commune à tous ses citoyens et inclurait dans l'enseignement scolaire telle prière ou telle lecture biblique. Il est par conséquent inutile d'abolir cette adresse, comme si elle recélait le désir de christianiser tout un chacun. Non, notre Etat n'est pas une théocratie, il n'est pas chrétien ; il tient au contraire à se montrer le garant de la liberté effective de toute foi et de toute croyance religieuse tout en se souvenant de son héritage judéo-chrétien.

Cette invocation signifie plutôt que l'Etat n'est pas tout-puissant. Elle manifeste la reconnaissance de limites, pour que chacun-e, c'est-à-dire tout-e citoyen-ne, et l'Etat lui-même sachent qu'en ce monde il y a plus qu'eux-mêmes. Certes, il n'est pas aisé de préciser de quel dieu on parle lorsqu'on prononce les mots « Au nom de Dieu Tout-Puissant », car le seul indice est cet adjectif « Tout-Puissant ». Et heureusement qu'il y a ce qualificatif, sinon l'invocation deviendrait un juron ! Mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître que la limite offerte par cette invocation permet à l'homme de ne pas se croire capable de tout ou de se permettre n'importe quoi. L'être humain n'est pas le maître absolu, celui qui va tout organiser, tout décider pour le bien de ses semblables.

La référence ultime est hors de lui. Et si cela revêt des conséquences dans son quotidien, au sens où si cet homme ou cette femme confesse fidèlement une foi religieuse, permettez-moi de m'en réjouir. Mais si ce n'est pas le cas, alors que cette invocation joue son rôle de signe que la toute-puissance ne nous appartient pas, même si elle est synonyme de tentation, car l'histoire même récente rappelle les conséquences d'une non prise en compte, voire d'un refus d'une telle limite.

Dans notre canton, Eglise et Etat sont liés. Mais qu'est-ce à dire sinon que l'Eglise doit toujours rester signe de Celui qui fonde et donne la vie. Qu'est-ce à dire sinon que l'Eglise rappellera toujours à l'Etat non seulement ses limites, mais aussi ses responsabilités pour que soient garantis les droits de chacun et de tous? Pour que s'efface l'importance d'appartenir à telle famille ou telle communauté, tel parti ou telle religion, pour que la valeur de chacun soit toujours sans prix.

Des défis sérieux sont à relever : crise de l'emploi toujours possible, écarts démesurés entre les salaires les plus hauts et les plus bas, mouvements migratoires, intégrations politiques, sociales, religieuses... Si aujourd'hui, les grandes cités de notre pays ont clairement pris conscience de ces défis, certaines villes de moindre importance et villages s'estiment encore peu concernés. Cependant ce qui touche l'un touche l'autre. Alors quels critères pour quelles solutions ? A quels signes serons-nous attentifs ?

« Au nom du dieu tout puissant », cette invocation n'est pas un luxe, elle est une brèche que notre société tient à laisser ouverte vers ce qui la dépasse et la limite. Hier peut-être bien qu'elle démarquait l'espace dévolu à une religion. Aujourd'hui, elle s'offre comme un rappel essentiel pour que le politique reste au service du bien public.

Que le Dieu Tout-puissant, dont les chrétiens discernent paradoxalement le visage en Jésus le X donne à chacun-e d'accepter avec sérénité ce qui ne peut être changé, qu'il accorde le courage de transformer ce qui doit l'être, et finalement le discernement nécessaire pour distinguer l'un de l'autre. ■